L'amicale des Sapeurs Pompiers de Menton organise

Avec l'aide de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers



Le 3^{eme} CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE NATATION SAPEURS POMPIERS

Le samedi 29 août 2015 à Menton (bassin municipal Alex-Jany).

Règlement de la compétition



SOMMAIRE

1 DEROULEMENT GENERAL ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 1.1 Conditions de participation
- 1.2 Règlements applicables

2. EPREUVE ET RECOMPENSE

- 2.1 Classement individuel
- 2.2 Classement par équipe
- 2.3 Récompenses
- 2.4 Entrainement
- 2.5 Arbitrage

3. INSCRIPTIONS

Fiche d'inscription des Sapeurs-pompiers

1) DEROULEMENT GENERAL ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat départemental de natation des sapeurs-pompiers 2015 est une compétition qui est organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Menton en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Alpes Maritimes (UDSP 06)

Cette épreuve de niveau départemental est placée sous le parrainage de l'union départemental des Sapeurs Pompiers de France.

Le championnat se déroule à...Menton, de 8h à 14h et permet de désigner les champions départementaux des sapeurs-pompiers

- ✓ Catégorie Homme
- ✓ Catégorie Femme
- ✓ Par équipe.

La compétition se déroule sur le site Alex-Jany (Menton) qui est conforme aux lois et règlements en vigueur concernant les établissements sportifs. (Bassin de 25m)

1.1 - Conditions de participation

Pour participer, les nageurs doivent:

- ✓ Etre à jour de la visite médicale annuelle
- ✓ Etre membres actifs ou membres associés à l'UDSP 06 (les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires ainsi que les personnels administratifs, techniques et spécialisés du SDIS 06 et les JSP et les sapeurs pompiers de Monaco)

1.2 - Règlements applicables

Les règles édictées par la fédération française de natation:

- Equipement homologué FFN (combinaison intégrale interdite)
- Deux départs seront autorisés en cas de faux départ.

2) EPREUVE ET RECOMPENSE

2.1 - Classement individuel

Cette compétition permet d'attribuer le titre de champion départemental de natation Sapeurs Pompiers :

- √ Hommes
- ✓ Femmes

Ce classement individuel permet de décerner le titre de champion départemental.

Les épreuves sont :

50m nage libre

50m brasse

50m papillon

50m dos

Relais 4x50 NL

Relais 4x50 4 nages

Relais 4x50 Sauvetage

2.2 - Classement par équipe

Un classement par équipe est effectué.

Une équipe est constituée au minimum et au maximum de 4 nageurs d'une même caserne.

Le nombre de nageurs n'est pas limité.

Chaque caserne peut constituer plusieurs équipes.

Ce classement par équipe permet de décerner le titre de champion départemental par équipe.

L'équipe déclarée vainqueur est l'équipe ayant fait le meilleur temps.

Le trophée remis à cette occasion reste la propriété de l'équipe vainqueur, jusqu'à sa prochaine remise en jeu, en général l'année suivante.

2.3 - Récompenses

Les récompenses sont attribuées de la façon suivante :

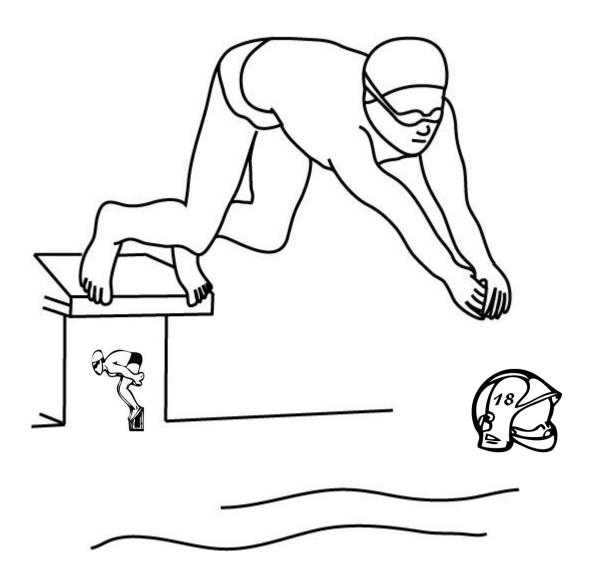
- ✓ Une récompense pour les 3 premiers par épreuve
- ✓ Une récompense pour les 3 premières par épreuve
- ✓ Une récompense pour les 3 premières équipes

2.4- Entrainement

Le bassin sera accessible avant le début des épreuves pour une durée de 30 minutes à partir de 8h

2.5 - Arbitrage

Deux chronométreurs seront présents sur chaque ligne d'eau



Fiche d'inscription par équipe

A envoyer avant le 2015

par mail ou par courrier interne

Caserne de					
Coordonnée du nageur responsable de l'équipe					
Matricule	Nom		Prénom	Date de Naissance	Téléphone
<u>NAGEURS</u>					
Matricule	Nom		Prénom	Date de Naissance	Téléphone

Coordonnées du Responsable de la manifestation

Sapeur GONZALEZ julien Section 1

Tél 06.70.66.48.25

Mail: gonzalez.julien@orange.fr